La gestion ailée… une quadrature du cercle ?

Au sens premier du terme, gérer se résume bien souvent à modifier ou parvenir à s'adapter aux difficultés rencontrées. Gérer en colombophilie est d'un tout autre acabit. Tant la disparité existe dans moult domaines… au point de parfois rendre difficile le dialogue.

« ***Comparer pour tenter de construire*** » ! Tel était le titre de la précédente rubrique de réflexion proposée aux lecteurs de « *Coulon Futé* » qui ont, au terme de leur découverte, été dans la possibilité d'étayer des arguments leur paraissant explicatifs. Cinq mots, clairs et précis dans leur énoncé, composaient ce titre recherché percutant. D'ailleurs, ils le composent toujours pour ceux qui sont tentés découvrir le dossier. Quatre des cinq mots n'ont pas été choisis au hasard car, lourds de sens par nature, ils véhiculent tous pris séparément un message, certes peut-être subliminal, que le lecteur doit s'efforcer de découvrir au terme de la réflexion menée en fonction de son affect ressenti bien évidemment.

Comparer… « *Comparer* », ce verbe, qui traduit une démarche délibérée de « *Coulon Futé* », invite généralement, et ce en toute logique, à tourner entre autres le regard vers des faits relevant bien souvent du passé. Cependant la perception de ces derniers peut, pour certains, n'être que de simples réalités passéistes à laisser pour compte car ils préfèrent scruter l'avenir ne garantissant pas, de manière systématique, des certitudes de réussite. C'est leur droit de penser de la sorte. Pour d'autres par contre, ces faits constatés corroborent des enseignements concrets à ne pas sous-estimer et qui ne peuvent, en aucun cas de par leur provenance, être taxés de subjectivité. C'est aussi leur droit de penser de la sorte. Pour les indécis, le dictionnaire Larousse entend par « *comparer* », d'une part examiner les rapports de ressemblance et de différence entre plusieurs choses ou personnes et, d'autre part, rapprocher en vue d'assembler, de mettre en parallèle. Certes la citation d'un scientifique allemand du 19ème siècle qui nous rapporte que « *comparer n'est pour l'ignorant qu'un moyen commode de se dispenser de juger* » pourrait être rétorquée à « *Coulon Futé* ». Evidemment cela relève du domaine du possible. Mais de nouveau, répétons-le encore, l'objectif primordial et prioritaire des signataires du dossier est d'alimenter la réflexion de tout un chacun pour l'autoriser *in fine* à affirmer juger en connaissance de cause. Cet objectif poursuivi fut atteint, semble-t-il, à la découverte des réactions faisant suite à la publication. N'hésitons pas de prendre encore le temps de préciser la raison pour laquelle, dans le dossier diffusé, « *Coulon Futé* » n'a pas effectué de synthèse interprétative, ni révélé de pourcentages totaux finaux de participation. Il ne souhaitait pas tomber dans le piège du sensationnel qui focaliserait les regards sur deux données précises. Ce qui avorterait le souhait recherché de montrer concrètement la continuité, et ce de semaine en semaine, de la tendance régressive dessinée au sein de l'exercice traité.

…pour... Titre d'un ancien hebdomadaire belge, « *pour* » a servi, dans le titre usité, de mot-clé renvoyant par principe à une notion importante. Dans le présent cas en tout premier lieu au verbe « *tenter* » qui n'assure pas nécessairement la réussite.

…tenter… Cette notion importante qui vient d'être évoquée comprend donc au départ le verbe « *tenter* », un verbe traduisant l'idée d'entreprendre, avec l'intention de mener à bien, une action dont l'issue s'avère incertaine. Aucune crainte n'est à formuler quant aux intentions de « *Coulon Futé* » ! Ce dernier n'a aucun pouvoir de décision dans la gestion ailée, ne recherche nullement d'en disposer. Celui des mots l'agrée amplement. Ainsi, comme écrit plus haut, « *tenter* » suggère donc l'incertitude. Dès lors, il semble logique de se poser, en ce mois de septembre, la question de savoir si le chantier de préparation de la saison 2024 infirmera ou confirmera la définition de ce terme « *tenter* » en instaurant de larges consensus. Tant le souvenir du scénario de la dernière assemblée générale de l'EPR reste ancré dans les esprits malgré le recul offert par le temps écoulé. En effet, pour rappel, dans ce colloque du 3 décembre 2022, point d'orgue de la préparation sportive de la saison 2023, se sont affrontées deux logiques difficilement compatibles recourant parfois à un ton appuyé, La première, d'une part, émanait des dirigeants EPRois confiants et défendant leurs propositions novatrices qui les ont épisodiquement aculés à recourir au précieux et sécurisant argument « *c'est la national qui l'impose* ». Un argument complété parfois par un dissuasif « *si une infraction survient, la société sera responsable et redevable des conséquences* » entendu lors du traitement de la problématique portant sur la durée 2023 du séjour au panier en petit demi-fond. La seconde, d'autre part, caractérisait des présidents de sociétés hésitants qui se montraient dubitatifs quant à l'acceptation d'un renouveau colombophile proposé.

…de construire. Cette même notion importante évoquée précédemment se poursuit par « *de construire* ». Construire se définit notamment par bâtir suivant un plan déterminé. Le 3 décembre dernier, était-ce réellement le cas ? Tant était perceptible une volonté de répondre à divers intérêts n'émanant pas nécessairement de la majorité d'amateurs la plus large possible. Dès lors, il semblerait important et judicieux, aux premières heures de la réflexion à mener, de clarifier les débats en qualifiant la colombophilie. En d'autres termes en la concevant soit en tant que jeu dicté par une passion, soit en tant que profession confrontée à des contraintes géographiques et climatiques à canaliser au mieux. Une question d'éthique, de solidarité se poserait donc avant d'entrer dans le cœur des débats. *In fine*, concrètement sur le terrain en 2023, des propositions, rendues effectives par l'intransigeance des instances soucieuses de ne pas déroger à leurs convictions, ont été accueillies et exploitées par une frange non majoritaire de colonies qui en a tiré profit sur divers plans. Fait non anodin par ailleurs à ne pas sous-estimer, la lecture des résultats montre désormais, sans ambiguïté, une tendance notoire à la progression des engagements réalisés par les colonies lors des compétitions hebdomadaires. Le « *one shot* », il faut oser le reconnaître, a souvent été d'actualité. « P*eu importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse* » nous dit un proverbe français.

Que faire dans la perspective de 2024 ? Une évidence prioritaire semble s'imposer. Analyser en toute honnêteté les décisions prises pour 2023 au même titre que les conséquences engendrées et les comportements adoptés pour la circonstance. Répercuter ensuite les effets positifs et négatifs, les lister pour pouvoir en tenir compte. Ainsi, il risque de paraître judicieux de se remémorer que la distance prônée au départ pour une zone de participation en vitesse a soulevé des divergences de vue et que parfois des localités hennuyères ne pouvaient

être reprises lors de l'application de la mesure donnée. Ainsi de nouveau, on risque de se remémorer entre autres que des décisions diamétralement opposées ont été parfois prises sur un même lieu de lâcher, interpelant dès lors les amateurs. Ainsi, on risque toujours de se remettre à l'esprit que les deux jours de panier en petit demi-fond, condition nationale imposée pour requérir l'égalité des chances dans les championnats nationaux, n'avaient pas la cote. Dans les faits, le départ vers le lieu de lâcher ne se réalisait que tard la veille de l'ouverture des paniers. Ainsi, on risque encore d'évoquer l'impossibilité matérielle de fréquenter Toury au profit d'Orléans suite à l'arrivée prévue des Anversois multipliant les lâchers. Le veto ensuite porté ensuite sur Orléans, l'intronisation ultérieure de Lamotte-Beuvron au kilométrage plus élevé rendant difficile le convoyage à un jour de panier, le retour en grâce acté d'Orléans motivé par la non-disposition de la précédente étape néophyte pendant toute la campagne. Ces tergiversations donnaient en quelque sorte le tournis. Le retour final de Toury accordé en cours de saison aux Hennuyers, conforté par le communiqué fédéral du 3 août dernier en tant qu'étape du championnat national, apporta une éclaircie tardive pour beaucoup sans parvenir à impliquer un véritable allant. Mais il perturba la quiétude de la Flandre orientale qui occupa seule ce lieu de lâcher dans la première partie de la campagne.

L'important, lors de la préparation de 2024, ne se résumerait-il pas en la présentation d'une copie consensuelle qui tiendrait la route et ne nécessiterait pas des retouches en cours de saison ? Mais aussi un projet de réserve prévoyant de possibles solutions palliant les contretemps rencontrés afin d'avorter les écueils de l'improvisation et de la précipitation ? En 2023, il faut oser l'avouer, une perte de crédit s'instaura suite aux perturbations ressenties par les amateurs, suite aux maints changements effectués conjugués en plus aux bouleversements climatiques.

Le temps consacré à l'écoute, au dialogue, à la réflexion, aux vérifications de la pertinence des décisions avant de les délivrer ne pourrait que se révéler une épreuve gagnante même si Dame Nature remet parfois en question. Car cela va de soi, la colombophilie ne peut échapper à son destin climatique.